



Association de **D**éfense de l'**E**nvironnement de Chaponnay

A Chaponnay, le 27 juin 2003

Objet : Risques industriels majeurs

Monsieur le Préfet,

C'est avec un très grand intérêt que les habitants de Chaponnay, et plus particulièrement nos adhérents, ont reçu le guide d'information des risques industriels majeurs émis par les préfectures du Rhône et de l'Isère. Ce guide nous paraît intéressant, d'une part pour l'information sur les industries à risques de notre commune, et d'autre part pour son guide des bons gestes en cas d'alerte.

Toutefois nos adhérents sont à la fois surpris et déçus de constater que pour notre commune, aucune sensibilisation n'est faite sur **les canalisations de transport de matières dangereuses** et aucune consigne n'est donnée par rapport aux risques encourus. Nous savons pertinemment que ces canalisations ne relèvent pas de la réglementation « Sévésco », ce qui est anormal, mais cela ne doit pas justifier pour autant l'absence d'information aux populations qui souvent ignorent la présence de ces canalisations à proximité de leur habitation.

Le seul établissement relevant de l'article 1.2.3 de l'arrêté du 10 mai 2000 (SEVESO) sur notre commune ne comporte aucune habitation dans son périmètre de sécurité alors que les nombreuses canalisations (produits pétroliers, éthylène, CVM, gaz...) côtoient les habitations et englobent nombre d'entre elles dans leur périmètre à risque.

En conséquence nous vous demandons qu'une information, comparable à celle réalisée pour "les installations présentant des risques industriels majeurs", soit distribuée auprès des populations concernées par les canalisations de transport de matières dangereuses.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes respectueuses salutations.

Pour le Président de l'ADEC,
le secrétaire
L. TRIOLAIRE

Copies :

Mme et Mrs les Maires de Marennes, Chaponnay, Corbas, Mions, Toussieu et St Pierre de Chandieu
Mrs les Présidents de MCN, APACHE, ADEPT et RESPECT